

Déclaration d'un événement significatif de sûreté générique relatif à la détection tardive d'un non-respect d'une spécification technique d'exploitation (STE)

Datum 6.10.2026
Sujet EDF
Region France
Kategorie Energy industry, Technology, Security

Sur les centrales nucléaires, le pilotage des réacteurs s'inscrit dans un cadre de prescriptions, parmi lesquelles les spécifications techniques d'exploitation (STE), qui désignent l'ensemble des règles à respecter pour la conduite de l'installation.

Le 3 avril 2023, une précision documentaire est apportée sur les STE. Celle-ci clarifie la nécessité d'avoir le système de ventilation de certains locaux (participant à la production d'air comprimé dans les parties industrielles) disponible, avec un délai de réparation fixé à 14 jours (en cas d'indisponibilité d'un des deux systèmes de ventilation) ou à 3 jours (en cas d'indisponibilité des deux).

En juin et juillet 2026, la centrale nucléaire du Blayais s'interroge sur cette nouvelle règle d'exploitation à l'occasion d'une période d'indisponibilité des ventilateurs concernés. La bonne interprétation de la prescription est confirmée par l'unité d'ingénierie d'EDF en charge de la mise à jour du document. Suite à cela, la centrale du Blayais réalise une analyse a posteriori des situations où les ventilateurs ont été indisponibles pour une durée dépassant celle prescrite par les STE. Cela donne lieu à la déclaration d'un événement significatif de sûreté (au niveau 0 de l'échelle INES).

En juillet 2026, la centrale nucléaire de Gravelines déclare un événement significatif de sûreté (niveau 0) pour les mêmes raisons.

Face à cette situation, une enquête est lancée auprès des centrales nucléaires du même palier afin de vérifier leurs pratiques d'application des STE dans ce cas précis. Les résultats de l'enquête mettent en évidence que, dans leurs pratiques d'exploitation, les équipes ne prenaient pas en compte jusqu'à présent le caractère requis des ventilateurs. Une mise à jour des pratiques est immédiatement mise en place afin de respecter les STE.

Cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection le 17 septembre 2026, comme événement significatif générique de sûreté au niveau 0 (au-dessous de l'échelle INES qui en compte 7) pour les centrales nucléaires de Blayais, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines, Saint-Laurent et Tricastin.

<https://www.edf.fr/declaration-d-un-evenement-significatif-de-surete-generique-relatif-a-la-detection-tardive-d-un-non-respect-d-une-specification-technique-d-exploitation-ste>